



**ENSEMBLE**  
GARDONS LE CAP

Compétence, **A**ction, **P**rojet

# LE PROGRAMME

Arville - Awenne - Hatrival - Lorcy - Mirwart - Poix - Saint-Hubert - Vesqueville

[cap-saint-hubert.be](http://cap-saint-hubert.be)



**VOTER CAP**

**C'EST VOTER POUR**

Une équipe soudée au sein de laquelle chacun(e) mouille son maillot au lieu d'affirmer son ego : ensemble, on va plus loin !

Une équipe homogène alliant expérience, jeunesse, enthousiasme, sens du service et représentative des différents milieux socio-professionnels

Une équipe ouverte à toutes les sensibilités politiques avec un objectif majeur : assurer le bien-être général dans une commune où il fait bon vivre

Une commune qui, forte de son capital patrimonial et naturel, entend saisir l'opportunité de la reprise de l'ensemble abbatial pour proposer un programme culturel à long terme comme moteur d'un développement durable et d'un tourisme de qualité

Une commune où la mise en place de commissions consultatives permettra de relancer la participation citoyenne, une opportunité à saisir

Une commune soucieuse d'un environnement de qualité à léguer aux jeunes générations

Une commune soucieuse de politique du logement à des prix accessibles

Une commune leader en matière énergétique

Une commune attentive à tous les âges dans ses projets

Une commune volontariste pour maintenir une gestion équilibrée des ressources et des dépenses

Une commune accueillante dans le nouvel espace du Centre administratif avec des services communaux et CPAS regroupés, un personnel motivé, compétent, serviable, des parkings, ascenseur, accès PMR...





# L'ÉQUIPE CAP



1  
PIERRE  
HENNEAUX



2  
ANNE  
HARTMAN-HENNEAUX



3  
ADRIEN  
LAFFINEUR



4  
MARGAUX  
LÉONARD



5  
ADRIEN  
SLACHMUYLDERS



6  
CHRISTINE  
CHALON-PALIZEUL



7  
DOMINIQUE  
PENOY



8  
ANNE  
BERG-JADOUL



9  
KÉVIN  
DEBOURSE



10  
ADRIENNE  
DERNIER-LEGRAND



11  
CLAUDE  
BOZET



12  
ANNICK  
MINET-FLORENT



13  
ANDRÉ  
ADAM



14  
MURIELLE  
VOLVERT-MAQUET



15  
JÉRÔME  
HENNEAUX



16  
PAULINE  
PICARD-FÉLIX



17  
PATRICK  
PIERLOT



**CAP**

**SANTÉ - BIEN-ÊTRE**



*CAP peut se prévaloir d'une action majeure avec la création de la maison médicale car la santé représente un capital précieux qui contribue à notre bien-être physique et moral. Cap entend renforcer encore l'offre de ce secteur avec des actions de sensibilisation, de prévention*

- Compléter l'offre de la Maison médicale en sollicitant les instances compétentes
- Étudier les possibilités d'extension des infrastructures médicales et d'accueil de la petite enfance
- Etayer l'offre en DEA (Défibrillateurs), assurer des formations à l'aide aux premiers secours avec toutes les instances concernées dans le cadre de la campagne « Un geste, une vie » et proposer des formations dans chaque entité de la commune
- Réaliser un parcours Vita (santé-nature) au Bois du Fays
- Renforcer l'encadrement et la qualité des services au Home Herman et plus particulièrement vis-à-vis des aînés
- Lutter contre toute forme d'isolement social
- Etoffer les possibilités de transport afin de faciliter l'accès pour tous aux soins médicaux et paramédicaux
- Intervention dans les écoles communales pour le « bien manger » : soupe gratuite à 10h, repas sains avec des produits de saison en maintenant la qualité actuelle
- Collaborer avec les acteurs locaux pour éduquer les enfants de nos écoles à l'hygiène et aux gestes nécessaires évitant la propagation des microbes
- Faire de la prévention concernant les assuétudes





CAP

SOCIAL



*Le social est un vaste chantier dans la mesure où il englobe tout ce qui contribue au vivre ensemble. Développer des services en réponse aux besoins de tous les citoyens, éviter l'exclusion liée à l'âge, à l'absence de ressources ou la complexification administrative, encourager les initiatives qui renforcent les liens sociaux et la solidarité, revitaliser la démocratie participative par le biais de Commissions... autant de pistes à emprunter. Le transfert vers la Cité administrative optimisera la coopération entre les services en offrant un cadre de vie spacieux à nos agents*

## SOCIAL :

- Mettre le volontariat en évidence via la création d'un prix du bénévolat en association
- Former au numérique avec l'EPN sur base d'un sondage selon les besoins exprimés par la population et les entreprises (Traitement de texte, banque en ligne, smartphone, achats en ligne, Excel...)
- Atteindre l'équilibre financier au Home Herman par le biais de nouveaux services (Accueil de jour, aide à domicile urgente...)
- Rééditer une journée des associations
- Maintenir ou relancer les plateformes d'entraide, de solidarité, d'échanges entre citoyens dans les villages et quartiers
- Mettre un local communal à disposition pour les funérailles laïques en concertation avec les entreprises de pompes funèbres locales
- Concrétiser la réalisation d'un cimetière forestier, de cimetières paysagers et <<Nature>>, un carré d'anges ainsi qu'un espace multiconfessionnel
- Mettre en place des potagers citoyens en ville et dans les villages
- Stimuler des synergies entre les associations présentes sur le territoire communal pour consolider les liens entre les villages
- S'appuyer sur un partenariat commune/association(s) pour la mise en place d'événements de plus grande ampleur : foire aux savoir-faire...
- Tenir à jour un agenda des événements sportifs, culturels et autres de l'ensemble de la commune via un moyen numérique en partenariat avec le « Tiers-lieu »
- Recenser et tenir à jour, diffuser la liste des différents services sociaux, soins de santé et aides aux personnes, existant dans notre commune et communes voisines dans une brochure spécifique et sur le site communal
- Apporter notre soutien aux familles et aux patients atteints de pathologies lourdes en organisant des conférences, des ateliers d'information,... avec les acteurs locaux de la santé

## AÎNÉS :

- Mettre sur pied un Salon des Aînés en collaboration avec le CPAS et le GAL
- Soutenir le Conseil Communal Consultatif des Aînés
- Coordonner et encourager le bénévolat des aînés via une plateforme
- Mettre sur pied un service de proximité et d'accompagnement pour les démarches administratives par le biais de permanences et de visites à domicile afin de booster une véritable politique de prévention des risques liés à l'isolement
- Soutenir les initiatives citoyennes et/ou de quartier pour des rencontres intergénérationnelles et planifier des initiatives sociales : Noël solidaire, ateliers, visite des enfants, bibliothèque

## JEUNESSE :

- Initier un conseil communal des adolescents sur base d'une charte de fonctionnement pour répondre à leurs aspirations
- Remettre en place un conseil communal des enfants
- Mettre en place des actions de sensibilisation en matière de santé, de sécurité, d'information sur les professions, les voyages à l'étranger, l'économie (GAS.Lux)
- Aider à l'organisation de jeux inter-villages via les clubs de jeunes
- Organiser « Place aux ados » pour l'orientation professionnelle en collaboration avec l'ADL et en complément de « Place aux enfants »
- Favoriser l'inclusion pour tous



## CAP ENSEIGNEMENT

*L'Enseignement communal garantit la proximité. Dans des structures à taille humaine, l'élève grandit dans un environnement sécurisant, proche de la nature. Grâce à cet ancrage privilégié, l'élève est initié aux apprentissages de base tout en étant incité à s'ouvrir au monde extérieur*

- Encourager des rencontres entre les différentes implantations (défi Sportif « Le ruban vert borquin », défi orthographique, défi culturel, spectacles "Jeunes talents" sur le thème de la nature dans le cadre des prochaines commémorations de 2025 et 2027)
- Mettre en place des initiatives de sensibilisation aux valeurs citoyennes et à leurs enjeux par la découverte des sites de mémoire sur le territoire communal en concertation avec les associations patriotiques et les historiens
- Planifier et poursuivre l'expérience des modules de secourisme, de conduite à vélo, d'éducation au respect de l'environnement avec recours à des experts
- Entretien et améliorer les infrastructures scolaires, encourager l'école du dehors en concertation avec le corps enseignant
- Continuer à promouvoir la santé des élèves par une alimentation équilibrée (produits locaux) et par une sensibilisation à l'excès des écrans (proposer un défi du type « une semaine sans écran »)
- Promouvoir l'apprentissage des langues par la mise en place d'activités multilingues et des échanges
- Concevoir un plan de mise à niveau des infrastructures scolaires aux niveaux intérieur et extérieur
- Assurer la sécurité maximale des enfants aux arrivées et sorties d'école et sensibiliser aux règles de la circulation routière avec des agents de sécurité
- Soutenir la mise en place de démarches inclusives pour les enfants présentant des troubles de l'apprentissage (dyslexie, haut potentiel...)
- Renforcer l'encadrement éducatif
- Proposer aux écoles de s'ouvrir à des experts bénévoles
- Accroître la palette d'activités extrascolaires
- Programmer une séance d'information sur la transition « primaire-secondaire » pour les élèves en fin de cycle suivie d'un après-midi « Sports-Culture »
- Sensibiliser au capital « Nature » en partenariat avec le DNF, le CRIE...
- Encourager la création de potagers, de vergers dans le cadre des écoles





*La pratique régulière d'une activité sportive est la meilleure alliée de la santé tout en contribuant à tisser des liens sociaux. Avec détermination, Cap a veillé et veillera à en faciliter l'accès à toutes les catégories d'âge dans des infrastructures appropriées, sans cesse améliorées au bénéfice des adeptes comme des supporters. Encourager les associations sportives, offrir la possibilité d'accueillir de nouvelles disciplines, proposer une aide en fonction des possibilités budgétaires : notre mission ! La politique sportive de CAP entend donner sens à l'adage « Mens sana in corpore sano » car le sport est aussi porteur de valeurs morales : esprit d'équipe, fair-play, discipline, inclusion, persévérance, respect, loyauté, exemplarité...*



- Installer une commission pour définir une politique sportive à long terme
- Mettre sur pied une journée découverte de nouveaux sports en partenariat avec les clubs locaux dans une dynamique de développement de synergies entre eux.
- Tracer des parcours santé à proximité des lieux forts fréquentés (home, écoles, ...)
- Promouvoir le handisport avec l'aide des acteurs locaux du secteur
- Encourager un Tournoi inter-écoles
- Perpétuer la tradition du Mérite sportif
- Réaliser un mini-golf
- Implanter des terrains multi-sports sur le modèle de Vesqueville dans d'autres villages
- Intégrer Saint-Hubert dans le calendrier des allures libres du Centre-Ardenne
- Epauler le Centre sportif au niveau organisationnel (duathlon et/ou triathlon en inter-communes, allure libre, corrida...ou accueil de manifestations dédiées aux sports : Soulier d'Or, Finales sportives) et apporter notre appui aux événements (Oxfam, Trailwalker, MESA)
- Maintenir la subvention annuelle de fonctionnement de 167 500 € pour les activités du Centre sportif
- Assurer une liaison vers le Ravel de Libramont, veiller à la connexion entre les différents sentiers et parcours dans le cadre d'une rénovation des circuits pédestres, VTT, trail en respectant les milieux naturels, les propriétaires et la chasse
- Veiller (grâce à l'obtention de subsides nécessaires) à ce que les sports pratiqués dans notre ville et nos villages continuent à bénéficier d'équipements adéquats et d'infrastructures à rénover au besoin
- Améliorer l'accès à la piscine pour tous
- Introduire des activités à caractère sportif au Home Herman, pratique de la gym douce ouverte aux aînés de l'entité pour stimuler les liens sociaux
- Transformer et agrandir le hall sportif, une préoccupation majeure en dégageant une somme au budget 2025 pour la désignation d'un auteur de projet
- Maintenir les infrastructures communales en conformité avec les normes
- Étudier la faisabilité d'un plan d'eau extérieur ouvert au public près de la piscine pour en faire un lieu de mixité et d'échanges





CAP

## LOGEMENT ET URBANISME



*Droit fondamental, l'accès à un logement de qualité contribue à l'épanouissement, à la stabilité et à la dignité de chaque citoyen. Avec la création de nouveaux lotissements, Cap réitère son engagement de promouvoir cet accès grâce à des prix démocratiques. Accorder des aides à l'amélioration et à la rénovation du bâti, à l'optimisation énergétique, encourager des formules de logements alternatifs seront d'autres constantes de notre politique de logement. Développer le logement participe au dynamisme de l'économie, évite l'exode des jeunes ménages et attire de nouveaux habitants*

### LOGEMENT :

- Poursuivre une politique de logement favorisant l'accès à la propriété pour les jeunes et les locaux
- Se doter d'une politique urbanistique visant à l'embellissement de Saint-Hubert et de ses villages, afin d'augmenter le bien-être grâce à des espaces de convivialité
- Créer de nouveaux lotissements dans les villages
- Encourager les habitats partagés et intergénérationnels
- Appuyer l'écoconstruction et le développement durable
- Informer davantage le citoyen sur les aides et primes à la rénovation et sur l'économie d'énergie (éco-passeur)

### URBANISME :

- Elaborer un schéma de développement communal et un guide communal d'urbanisme en adéquation avec le CoDT (Code de Développement Territorial) et adapté à notre territoire
- Poursuivre la rénovation urbaine sur son axe Est-Ouest (Carrefour de Grupont-Piscine)







# CAP PATRIMOINE

*Cap veille à entretenir et rénover le patrimoine immobilier de la Commune et entend continuer à valoriser notre patrimoine monumental, immatériel, paysager comme lien entre les générations et ressource de développement économique. Dans cette perspective, le patrimoine sera au centre de nos priorités politiques avec la création d'un échevinat regroupant culture, patrimoine et tourisme*

- Optimiser l'occupation des bâtiments communaux et instaurer un comité de réflexion sur le devenir de l'Hôtel de ville sur base d'une consultation populaire
- Mettre en place une commission de réflexion sur l'avenir de nos églises
- Rénover certaines infrastructures communales : salle des fêtes d'Awenne (en cours), future salle d'Hatrival
- Prioriser la restauration de la Porte du Parc dite aussi Porte de Bastogne...
- Préserver le patrimoine artistique de la basilique en faisant appel à la Région wallonne (AWAP) et au mécénat
- Continuer les travaux à la Basilique : les bas-côtés
- Poursuivre les prises de contact en cours pour que Palais Abbatial et Quartier Abbatial redeviennent le cœur économique de la commune et veiller à rester au centre de toutes les réflexions
- Obtenir le label « Abbaye de Saint-Hubert d'Ardenne »
- Réaliser un inventaire du petit patrimoine local dans les villages pour mieux l'entretenir et le valoriser
- Améliorer globalement la signalétique, en français et en wallon (avec utilisation de QR-codes) : patrimoine exceptionnel, petit patrimoine, noms des rues, etc
- Embellir la ville et les villages avec des sculptures de qualité en rapport avec leur histoire, leur folklore, la faune ...
- Entretien et mettre en valeur les monuments historiques et patriotiques





# CAP TOURISME

*La richesse de notre nature, de notre patrimoine historique et culturel constitue un évident facteur d'attractivité et de développement d'un tourisme porteur d'emplois. L'ensemble abbatial avec l'hôtellerie, l'organisation d'événements, des produits nouveaux stimuleront de nouveaux investissements, accroîtront davantage notre statut de Capitale européenne de la Chasse et de la Nature pour soutenir le développement local. Offrir des activités culturelles, un service de visites guidées et une identité forte pour valoriser les atouts qui font notre fierté renforcera la notoriété d'une commune auréolée de la légende du cerf crucifère...*

- Poursuivre l'aménagement du Parc à gibier
- Consolider la coordination entre le RSI, l'ADL, la Maison du Tourisme, le GAL et la Grande Forêt de Saint-Hubert et mettre l'accent sur un tourisme de qualité en soutenant les acteurs du secteur
- Fortifier le partenariat économique, culturel et touristique avec Chambord
- Être partie prenante des manifestations des jubilés 2025-2027
- Amplifier les séjours touristiques par la multiplication d'activités : musées, parcours vélos et voiture, parcours de mémoire, parcours Nestor Martin
- Concevoir un « Pass touristique et familial » permettant de combiner diverses activités et ainsi appuyer la promotion de nos opérateurs
- Imaginer des journées à thèmes et des packages w-e « nature et forêt »
- Enrichir l'offre touristique, la gestion des sites, valoriser la forêt et notre capital Nature
- Installer des WC publics et proposer l'adhésion au réseau « Toilettes accueillantes » moyennant une rémunération
- Utiliser la forêt de manière optimale en employant des moyens modernes et proposer des activités innovantes
- Créer une maison de la randonnée (80% des visiteurs viennent pour pratiquer la marche) et densifier l'accès à nos richesses naturelles
- Appuyer toute initiative de valorisation du patrimoine basilical en matière de visites et d'accès notamment et création d'un Centre d'interprétation de l'ensemble abbatial
- Organiser des visites guidées en saison avec formation de jeunes guides et/ou un réseau de guides locaux
- Faciliter les rassemblements de chasseurs, de bouchers, de confréries Saint-Hubert et mise en valeur des collections privées
- Proposer un accueil spécifique et une dégustation de produits locaux à la Maison du Tourisme lors des grands rassemblements





Dans le contexte de l'aboutissement du dossier « Ensemble abbatial », la culture sera au cœur d'un renouveau économique pour notre commune tout entière et un pôle d'attraction durable grâce à notre richesse patrimoniale et notre capacité d'innover ! En s'entourant des experts, CAP veut proposer une politique culturelle structurée visant le long terme. Peu de villes peuvent se targuer de disposer de nos atouts : Basilique, Quartier abbatial, Redouté... Les habitants de la commune peuvent être fiers des nombreuses personnalités qui ont contribué à son prestige. Toutes mériteraient des présentations muséales !



- Mettre sur pied une commission Culture et Arts présidée par un conseiller culturel pour assurer la coordination entre tous les acteurs sur base d'une consultation citoyenne en collaboration avec le « Tiers-Lieu »
- Élaborer un budget culture à la hauteur de nos objectifs avec affectation d'un personnel spécifique
- Rédiger un dossier de reconnaissance du culte de saint Hubert comme patrimoine immatériel
- Revoir les subsides pour les associations culturelles
- Collaborer avec les repreneurs du Palais abbatial en intégrant les associations culturelles
- Doter la ville d'une salle à vocation culturelle (concerts, conférences, théâtre, projection...)
- Maintenir le Slow Life Festival et l'amplifier en intégrant d'autres acteurs et d'autres associations culturelles
- Intégrer les nouvelles technologies dans la promotion de la culture
- Entretenir la collaboration avec les organisations culturelles (RSI, Cellule Culture Haute-Lesse, Bibliothèque, Société Royale d'Histoire, Université Tous Âges...)
- Créer un musée valorisant notre statut de « Capitale européenne de la Chasse et de la Nature » (exemple : Musée du cerf) et établir des contacts avec le Festival International Nature Namur (FINN) en vue d'une décentralisation saisonnière...
- Mener des initiatives culturelles spécifiques en rapport avec « Saint-Hubert, Ville et Villages nature et bien-être » : festival, foire du livre nature, ...
- Donner des noms à consonance historique aux nouvelles rues en lien avec le patrimoine local (personnalités)
- Etoffer les actions pour la sauvegarde du wallon via le label « Ma commune dit 'AY' »





# LE TOP DE NOS PRIORITÉS

## CAP SANTE - BIEN ETRE

- Etendre les possibilités d'accueil pour la petite enfance
- Lutter contre toutes les formes d'isolement social et plus particulièrement vis-à-vis de nos aînés
- Poursuivre dans les écoles communales la campagne « Alimentation saine »

## CAP PATRIMOINE

- Entretien et mettre en valeur tous les éléments patrimoniaux
- Prioriser la restauration de la porte du Parc
- Poursuivre les contacts avec les repreneurs du Quartier abbatial

## CAP CULTURE

- Mettre sur pied une Commission Culture et Arts
- Faire reconnaître le culte de Saint Hubert au patrimoine immatériel
- Doter la commune d'une salle à vocation culturelle

## CAP ECONOMIE - COMMERCE - AGRICULTURE

- Renforcer le service Points Cash (distributeur automatique de billets)
- Mettre en avant et promouvoir les plans d'action de l'ADL
- Relancer les travaux de rénovation des voiries agricoles

## CAP SPORT

- Définir une politique sportive à long terme
- Implanter des terrains multisports
- Transformer et agrandir le hall sportif

## CAP LOGEMENT ET URBANISME

- Définir une politique urbanistique d'embellissement
- Créer de nouveaux lotissements
- Poursuivre la rénovation urbaine

## CAP SOCIAL

- Mettre sur pied un Salon des aînés
- Initier un conseil communal des Ados et remettre en place celui des enfants
- Sensibiliser à la transition Primaire-Secondaire

## CAP TOURISME

- Concevoir un centre d'interprétation de l'ensemble abbatial
- Être partie prenante des manifestations des jubilés 2025 et 2027
- Créer une maison de la randonnée



### CAP MOBILITE - SECURITE

- Améliorer le plan mobilité sous tous ses aspects
- Développer les places de parking

### CAP FINANCES

- Investir dans les énergies renouvelables
- Maintenir les affouages
- Instaurer des partenariats en supra-communalité

### CAP BIEN ETRE ANIMAL

- Installer des canisites
- Renouveler la campagne de stérilisation des chats errants

### CAP AERODROME

- Créer des sites d'observation de la faune
- Désigner un auteur de projet pour une vision globale de développement et d'aménagement du site

### CAP EAU - ENERGIE - ENVIRONNEMENT

- Poursuivre des travaux pour la modernisation du réseau d'eau
- Enclencher la transition des véhicules communaux vers des véhicules à basse émission
- Installer un réseau « Bornes de recharge rapide »

### CAP CITOYENNETE

- Organiser des consultations populaires
- Privilégier les méthodes participatives avec un échevinat spécifique
- Créer un échevinat de la citoyenneté

### CAP CPAS

- Accueillir en journée les personnes en perte d'autonomie
- Maintenir le nombre de lits au Home Herman

### CAP ENSEIGNEMENT

- Entretien et améliorer les infrastructures scolaires
- Encourager des rencontres entre les différentes implantations
- Sécuriser les arrivées et sorties d'écoles

**SAINT-HUBERT**

**VILLAGES ET VILLE**



# CAP

## ÉCONOMIE, COMMERCE, AGRICULTURE

*Le développement économique local est un enjeu crucial pour toute commune dans la mesure où il participe à la qualité de vie des habitants, à l'image donnée à l'extérieur. La reprise de l'ensemble abbatial aura un impact significatif sur le futur de notre commune en offrant des opportunités d'emploi, en relançant l'activité commerciale. Dans ce contexte, l'ADL (Agence de Développement Local) aura un rôle important en initiant des partenariats entre les acteurs (associations, acteurs privés et publics) pour la création d'emplois, la création d'un incubateur d'entreprises en complément d'aides financières communales, la mise à disposition de locaux pour le coworking...*

- Développer des partenariats avec les acteurs économiques locaux, par exemple en créant des groupements d'acteurs par secteur et initier des synergies de développement à l'échelle du territoire
- Mettre en avant et promouvoir les plans d'action de l'ADL notamment une stratégie en synergie avec les propriétaires pour lutter contre les cellules vides
- Valoriser la visibilité des entreprises et services communaux par un salon
- Déterminer les moyens d'attraction de nouveaux commerces en rapport avec notre statut de Capitale européenne de la Chasse et de la Nature et notre statut de ville du Commerce équitable
- Promouvoir le coworking
- Proposer une utilisation partagée d'outils innovants pour les entreprises locales via le « Tiers-Lieu »
- Identifier les pistes de valorisation économique du zoning en restant vigilant et attentif à son développement
- Renforcer le service Points CASH (distributeur automatique de billets)
- Relancer les travaux de rénovation des voiries agricoles
- Établir un relevé des besoins du monde agricole et susciter en partenariat des initiatives de mise en valeur





CAP

## EAU, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT

*Le changement climatique nous fait prendre conscience de la nécessité de protéger la biodiversité, de favoriser le développement durable, les énergies renouvelables. L'eau est désormais considérée comme un bien, un véritable or bleu. Suite à la consultation des habitants, nous avons conservé la maîtrise de sa distribution et garanti sa qualité par différentes mesures. Il faut contribuer à notre niveau à relever le défi climatique et préserver notre capital nature pour les générations futures. C'est un devoir moral !*

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »*

*Antoine de Saint-Exupéry*



### EAU :

- Poursuivre les travaux pour la modernisation du réseau, notamment des conduites à Mirwart, à raison de 711 000 €, à la rue de Lavaux, Arville dans le cadre de la volonté citoyenne du maintien de notre indépendance en matière de distribution d'eau. Cette action sera accompagnée de la réfection des voiries : jonction Saint-Hubert – Hatrival (2025) - Rue de Lavaux (2025) lors de travaux plus globaux prévus par la Région Wallonne dans cette zone
- Traiter le PH (bain calcinique) (étude en cours)
- Accompagner la construction d'une station d'épuration d'eau à Vesqueville
- Entretenir la collaboration avec le contrat de Rivière-Lesse
- Protéger certains captages en collaboration avec le SPGE

### ENVIRONNEMENT :

- Organiser un événement nature à St-Hubert pour valoriser son titre de capitale européenne de la nature (établir un partenariat avec le Festival International Nature Namur (FINN) en lien avec la Grande Forêt de Saint-Hubert et les Saisons de la Photo)
- Encourager la plantation de haies sur les terrains communaux et maintenir la distribution d'arbres.
- Informer des bonnes pratiques via le bulletin communal
- Enclencher la transition des véhicules communaux vers des véhicules à basse émission, hybrides, voire électriques
- Accentuer la dimension Commune Maya
- Porter une attention particulière à la gestion des cours d'eau
- Se préoccuper de la protection des espèces indigènes
- Embellir ou créer des entrées de ville pour matérialiser l'arrivée dans un Saint-Hu' VERT

### ENERGIE :

- Continuer à rationaliser la consommation d'énergie des bâtiments publics en collaboration avec l'écopasseur
- Installer un réseau « Bornes de recharge rapide » (voitures et vélos)
- Rendre l'énergie renouvelable plus accessible grâce à une communauté d'énergies
- Maintenir les primes à l'énergie pour les investissements de panneaux photovoltaïques
- Accorder des primes pour l'installation de poêles à pellets et/ou bois





CAP

## MOBILITÉ - SÉCURITÉ

*Durant la prochaine mandature, améliorer la mobilité à l'échelle de la commune constituera une priorité. D'importants travaux de rénovation et de réfection sont nécessaires. Parallèlement, il faut prendre de nouvelles initiatives pour favoriser la mobilité douce ; le succès de notre voie lente sur le tracé de l'ancienne voie du tram témoigne de cet intérêt. Pour soutenir le commerce local et prolonger les séjours touristiques, il faut aussi améliorer les possibilités de parking et favoriser les attitudes citoyennes en matière de stationnement...*

### MOBILITÉ :

- Prioriser la réfection et la sécurité des infrastructures routières
- Entreprendre des négociations avec le privé pour étendre les espaces de parking
- Améliorer le PCM avec la création d'une Commission « Mobilité »
- Réaliser le marquage pour améliorer le parking des aires à l'arrière de la salle communale
- Continuer à étendre le réseau de voies lentes et de pistes cyclables
- Améliorer l'accès des PMR aux bâtiments publics
- Assurer la mobilité des mouvements de jeunesse avec le car communal
- Entreprendre des travaux routiers :
  - Avenue Paul Poncelet (fin 2024 pour environ 1 400 000 €)
  - Mirwart (fin 2024 - Jonction Hatrival-Hatrival gare (finalisation courant 2025)
  - Rue Redouté (courant 2025)

### SECURITÉ :

- Edifier un monument en hommage aux Services de secours dans le cadre du Xème anniversaire de la Zone et fortifier le développement de cette dernière
- Installer de nouveaux îlots de sécurité
- Prévoir des cours et une remise à niveau annuelle pour tout âge au niveau Code de la route
- Favoriser la mobilité douce vers les écoles : marquage au sol, gilets jaunes distribués aux enfants participants
- Analyser les besoins des usagers et tenter d'y répondre en collaboration avec la cellule provinciale du TEC (en cours)
- Doter l'éclairage LED de détecteurs de mouvements à certains endroits névralgiques
- Prévoir un plan « Inondation »

CAP

## FINANCES

*Avec l'accroissement des charges imposées aux communes, nombre d'entre elles ont dû faire le choix de recettes nouvelles, mais CAP a gardé le cap : il n'y a pas eu d'augmentation des additionnels au précompte professionnel ni au précompte immobilier.*

- Établir des partenariats en supra-communalité pour des économies d'échelle (carburant - travaux routiers d'entretien avec appel à la centrale d'achats provinciale)
- Instaurer des tarifs préférentiels (piscine, bibliothèque) pour les familles monoparentales ou nombreuses
- Octroyer un budget participatif par quartier pour des projets particuliers
- Investir dans les énergies renouvelables pour garantir notre autonomie énergétique
- Optimiser l'occupation des locaux communaux pour limiter les dépenses
- Explorer les pistes de financement des services écosystémiques (CO2, rétention d'eau, biodiversité ...) pour diversifier et accroître les sources de revenus de la commune provenant de son exceptionnel patrimoine naturel
- Maintenir les affouages
- Privilégier les travaux subsidiés sans augmentation des taxes





*Le « Bien-être animal » s'est invité dans le débat politique avec une évolution importante : désormais, il s'agit d'adapter l'environnement de l'animal aux besoins de celui-ci et non l'inverse*

- Installer des canisites à Saint-Hubert et dans les villages
- Sensibiliser à l'action feu d'artifice à bruit continu pour limiter les nuisances
- Renouveler la campagne de stérilisation des chats errants
- Informer sur la gestion des animaux errants ou blessés
- Soutenir la Commission du « Bien-être animal »

CAP

BIEN-ÊTRE  
ANIMAL



CAP

CPAS, COOPÉRATION  
INTERNATIONALE

*Veiller à ce que chaque personne vive dignement, en particulier quand elle connaît la vulnérabilité, est une mission essentielle confiée au CPAS, mais la précarité ignore les frontières... Depuis 2014, notre commune a développé un partenariat sanitaire avec la ville d'Abomey au Bénin*

- Prévoir un accueil de jour pour les personnes en perte d'autonomie en synergie avec les réseaux existants (Altéo et Ça roule pour tous)
- Aménager un local pour activités à la maison de repos et animation culturelle
- Soutenir les démarches de logements intergénérationnels
- Pérenniser le nombre de lits au Home Herman
- Favoriser les échanges entre générations
- Soutenir, notamment via le CPAS, différentes associations dans leurs actions quotidiennes, dont :
  - le Groupement d'Action Locale (GAL), entre autres son projet d'accueil de jour pour personnes âgées
  - la Conférence Saint-Vincent-de-Paul qui aide plus de 100 familles
  - le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés)
  - la Maison des Jeunes
  - DEFITS (service d'insertion sociale, socio-professionnelle et professionnelle)
- Maintenir le soutien au projet « Bénin » et aux associations locales de solidarité internationale







## CAP CITOYENNETÉ

*Une bonne gouvernance suppose le sens des responsabilités, l'efficacité, une saine gestion financière, une vision prospective. Dans une société démocratique moderne, la bonne gouvernance suppose aussi la transparence, le sens de l'éthique, la participation citoyenne, la communication et un accueil de qualité*

- Distribuer le fascicule de bienvenue dès enregistrement à la commune
- Mettre en place des formations pour mieux comprendre le guichet électronique en collaboration avec l'EPN
- Développer une application mobile pour centraliser les informations en épargnant la charge de travail aux employés communaux (exemple : Saint-Hubert en poche, e-guichet)
- Développer l'outil numérique : promotion des activités culturelles, sportives... et nouvelles fonctionnalités à l'e-guichet pour accéder aux informations (jobs, services...)
- Organiser des consultations populaires pour mener à bien des dossiers importants, notamment le développement de Saint-Hubert comme pôle culturel avec l'adjuvant de la reprise de l'ensemble abbatial, l'affectation de l'Hôtel de ville, la mise en valeur des éléments patrimoniaux des villages, le plan mobilité, ...
- Instaurer un échevinat de la participation citoyenne
- Désigner, pour chaque compétence échevinale, un conseiller communal qui travaillera en binôme avec l'échevin responsable afin de préparer certains sujets et de développer des idées nouvelles
- Maintenir des budgets participatifs

## CAP AÉRODROME

*Après le sauvetage de l'aérodrome, un déploiement de projets complémentaires doit être mis sur pied alliant énergie, environnement, chasse et tourisme*

- Désigner un auteur de projets pour une vision globale de développement et d'aménagement du site
- Installer des panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments (Les 100 Ciels, hangars)
- Accompagner le projet de champ solaire
- Créer des sites d'observation du gibier en périphérie de la plaine
- Gérer la densité de cervidés
- Mettre en œuvre des projets de restauration des habitats naturels autour des pistes





# ENSEMBLE PARLONS

## LA PARTICIPATION EST L'AFFAIRE DE TOUS, CITOYENS COMME ELUS !

La participation citoyenne est au cœur de la plupart des programmes politiques. Les citoyens se plaignent souvent de ne pas suffisamment être consultés dans la prise de décisions politiques. Encore faut-il accepter de s'impliquer ! Différents organes de participation existent déjà : la **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural), la **CCATM** (Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire), la **CCCA** (Commission Consultative Communale des Aînés), budget communal participatif... Il faut bien reconnaître que ces différentes commissions peinent parfois à recruter des citoyens prêts à s'engager au service de la communauté. Il est possible également d'utiliser le droit d'interpellation citoyenne envers le Conseil communal.

Il est également possible de prendre connaissance des délibérations des conseils communaux via le lien : <https://www.deliberations.be/>







**N'HÉSITÉZ PAS  
À INTERPELLER  
NOS CANDIDATS  
ET NOS ÉLUS**

Vous souhaitez des éclaircissements sur des points du bilan et du programme, vous avez des suggestions, vous désirez donner votre avis, n'hésitez pas à consulter :



Notre page Facebook : CAP Saint-Hubert



Notre site internet : <https://cap-saint-hubert.be/>



Notre adresse mail : [capsainthubert@gmail.com](mailto:capsainthubert@gmail.com)



**ENSEMBLE  
GARDONS LE CAP**